**NOVEMBRE 1994** 



# INFORMATIONS VERNIER

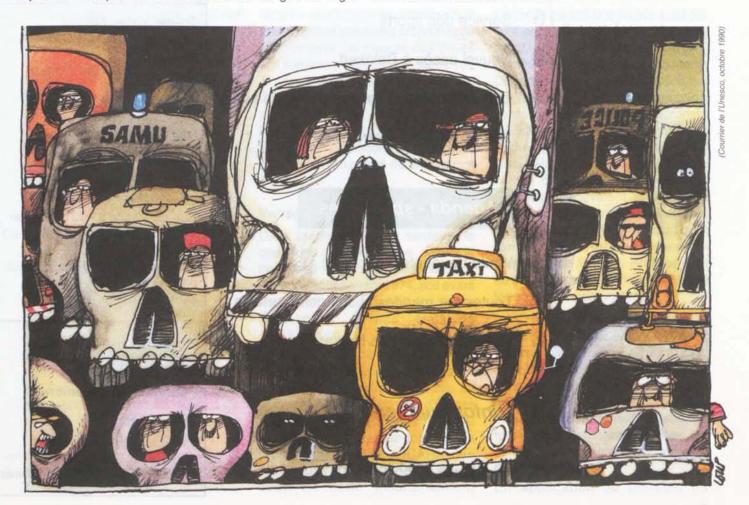
## LE BRUIT ET LA CIRCULATION À VERNIER

L'environnement sonore de Vernier est trop souvent chargé de bruits désagréables. A moins d'être un amoureux fou des trains, des avions, voire des voitures, difficile de vivre sous une avalanche de décibels indésirables. Notre commune, bien consciente de cet état de fait sur lequel elle a peu d'emprise, ne reste pas les bras croisés. Elle a été la première dans le canton à se doter d'une commission parlementaire spécialisée dans les nuisances sonores. Vernier a également fait oeuvre de pionnier en faisant réaliser une étude qui a pu évaluer le dédommagement global pour l'insonorisation des bâtiments construits avant 1974, soit un montant chiffré alors à dix millions de francs. Ce dossier sur le bruit est d'autant plus d'actualité que le recours des CFF a été ejeté en mai par le Tribunal fédéral. La grande régie

fédérale refusait le classement en zone de logement des villas du chemin de l'Etang. Une décision prise par le Conseil d'Etat pour la plus grande satisfaction de la commune. Par contre, le Tribunal fédéral n'a pas encore tranché concernant l'indemnisation des terrains dépréciés suite à l'entrée en vigueur de zones NNI (abréviation anglaise de «Noise and Number Index»).

Quant au bruit produit par le trafic automobile : la pétition des habitants des Vidollets à propos du bruit causé par les véhicules circulant sur le pont d'Aigues-Vertes n'est pas restée sans effet...

Sachez encore que les autorités verniolanes ont d'ores et déjà prévu l'afflux de circulation que va engendrer l'arrivée des Services industriels.



## Sommaire

## 1, 3, 4, 5 Le thème du mois

Le bruit et la circulation à Vernier

6, 7 Le plan de délimitation des zones de bruits sur la commune

#### Nouvelles communales

- 8 Nouveautés sur la ligne Genève-La Plaine
- 9 Séance du Conseil municipal du 11 octobre
- 12, 13 Avis communaux
  - 13 Service social Point vert
  - 14 Vos petites annonces
  - 16 Service des sports
  - 20 Nouvel accès à Balexert
  - 21 Carte de visite Gagnants du Tirage au sort
- 23, 24 Vos réponses à notre sondage

#### Agenda - spectacles

- 11 Vente de jouets d'occasion
- 17 Toutes les manifestations communales
- 18 Visitez le Palais des Nations
- 18, 19 Infos quartiers

La vie des associations

## Edité par l'Administration municipale

Thème (pages bleues) Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (vertes) Robert BORGIS

PAO - production et publicité Mlle Malory MEX et Mme Josiane BERNASCONI

Mairie de Vernier Case postale 520 Rue du Village 9 - 1214 Vernier Tél 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur papier Offset extra-blanc mat, sans chlore.

Prochain numéro:

#### Le budget

- parution 16 décembre
- délai rédactionnel :

25 novembre

Journal tiré à 14'500 exemplaires

La problématique du bruit n'est pas nouvelle. Comme nous le rappelle la journaliste Lison MERIC dans son livre intitulé «Le Bruit, nuisance, message, musique» (sorti à la mioctobre chez Georg éditeur sous l'égide de la Société pour la protection de l'environnement): «Jadis les murailles de Jéricho s'écroulèrent sous l'effet du son des trompes». Bref, on connaît ce problème depuis longtemps, mais il est généralement passé sous silence...

A l'échelon communal, l'apparition du bruit ne date pas d'hier. Mais l'importance de ce que l'on nomme usuellement «qualité de vie» a augmenté de façon exponentielle depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Ainsi, ce sont l'apparition des jets puis le développement de l'aéroport, la création de la gare CFF de Cointrin ou encore l'achèvement des travaux de l'autoroute de contournement qui ont multiplié les décibels sur Vernier.

#### Zones NNI

En novembre 1973, Berne a mis sur pied une ordonnance fixant un indice au bruit NNI et exigeant que des zones du bruit soient délimitées en fonction des atteintes sonores selon le principe suivant : Zone A, 65 NNI et plus; Zone B, 55 NNI à la limite de la zone A; Zone C, 45 NNI à la limite de la zone B. «Noise and Number Index» qui correspond à l'indice de gêne calculé sur la base du nombre iournalier moven des mouvements d'avions annuels dont les niveaux sonores maximaux ont dépassé 80 PNdB (une unité obtenue en ajoutant 9 à 14 unités à une valeur dBA lue directement sur un sonomètre).

Le 2 septembre 1992, entraient en vigueur ces fameuses zones NNI préalablement délimitées. Peu avant, la commune et les propriétaires privés faisaient parallèlement recours contre ces zones. Le Tribunal fédéral (TF) n'a toujours pas tranché. Suite à un récent «marchandage» avec le Conseiller d'Etat Philippe JOYE, le recours de la commune a été suspendu momentanément, ce en échange de concessions de l'Etat.

#### Cadastre du bruit

L'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit, plus communément appelée OPB, est entrée en vigueur au 1er avril 1987. Elle prévoyait l'établissement par les cantons d'un cadastre du bruit au plus tard au 1er avril 1992. Un délai que Genève, à l'instar des autres cantons, n'a pas réussi à tenir. De la bouche même du responsable du dossier au niveau cantonal, Mario LEVENTHAL, le cadastre sera fini en septembre 1995. Mais il ne comprendra que l'ensemble des habitations se trouvant dans une zone où le bruit dépasse manifestement les valeurs limites définies dans l'OPB. Bref, l'ensemble des habitations verniolanes ne sera pas «cadastré». Pour l'heure, seule une partie de la route de Vernier ainsi que la route de Meyrin ont été mesurées.

#### Comment le bruit se mesure-t-il ?

Pour les bâtiments, le bruit perçu sera mesuré au milieu de la fenêtre ouverte des locaux à usage sensible au bruit. Pour calculer ce bruit, les experts doivent tenir compte :

- des émissions des sources de bruit
- de la distance entre le lieu de perception et la source du bruit
- des effets du sol sur la propagation du son
- des effets des constructions et des obstacles naturels sur la propagation du son.

Pour calculer le bruit du trafic routier, on admet que la source de bruit se trouve à 80 cm au-dessus de la chaussée.

Mais ce «moratoire» ne concerne que les terrains et bâtiments propriétés de la commune. Le recours des privés suit son cours. Cette action auprès du TF vise à obtenir des indemnisations. En effet, la valeur de ces objets immobiliers a été dépréciée suite à l'entrée en vigueur des zones NNI. Mais cette procédure ne concerne que les constructions datant d'avant 1974.

#### Vernier pionnier

Dans un dossier assez similaire, la commune a pu, par contre, chiffrer le coût total d'une insonorisation des maisons bâties avant 1974, soit avant la création des zones NNI. Il y a deux ans, cette somme était de 10,65 millions.

La commission de l'environnement verniolane, composée d'élus et d'extra-parlementaires, avait mis au point avec le CETAT (Centre d'études techniques en aménagement du territoire) et son responsable, le professeur Jacques VICARI, une étude devant estimer combien coûterait cette insonorisation.

Un crédit de 120 000 francs avait été voté par le Conseil municipal à cette fin. Une fois l'étude du CETAT terminée, elle a été communiquée au Département des travaux publics, qui l'a transmise à la Commission cantonale contre le bruit des aéronefs (où siège le Conseiller administratif André CHILLIER). Après bien des discussions, cette commission a décidé que toutes les communes concernées devaient effectuer la même étude, le canton en finançant la moitié, étant entendu qu'il remboursera rétroactivement la commune de Vernier. Bref, ce sont 60 000 francs qui reviendront dans les caisses communales.

Le CETAT est donc reparti sur le terrain et plus précisément à Meyrin, Grand-Saconnex, Chambésy, Genthod, Bellevue et Versoix. Cette seconde étape devrait aboutir en novembre. D'ores et déjà, on peut estimer grossièrement la somme totale pour insonoriser toutes les communes concernées à 30 millions, y compris Vernier.

En application du principe du

#### Le bruit et la circulation à Vernier

pollueur-payeur, c'est au propriétaire de l'aéroport de payer la facture, en l'occurrence à la Société d'économie mixte qui pourrait utiliser la part des taxes payées par les avions trop bruyants. Ce qui représente tout de même quelques dizaines de millions à ce jour.

#### Dix fois plus de trains

Avec la mise en service de la gare desservant l'aéroport de Cointrin en mai 1987, le trafic a plus que décuplé! Les riverains ne s'étaient pas alarmés outre mesure vu que lors d'une réunion d'information tenue par les CFF, les plans indiquaient clairement la pose de murs antibruit. De la trentaine de trains d'alors, nous sommes passés à près de 300 par jour!

Cette nouvelle source de nuisance fit germer une idée dans la tête du Conseiller administratif André CHILLIER: pourquoi ne pas couvrir les voies des CFF allant du carrefour de l'Ecu à l'avenue Henri-Golay? L'idée était la suivante : trouver un promoteur privé prêt à investir dans la construction de divers bâtiments au profit de droits de superficie avec comme partenaires la commune, l'Etat et les CFF. Malheureusement, vu la conjoncture économique, ce projet est pour l'heure enterré. Reste que la commune, déjà propriétaire du 3, chemin du Croissant, vient d'acquérir le 5.

Les nouvelles sont plus réjouissantes pour les propriétaires de la cinquantaine de villas situées le long du chemin de l'Etang.

Dans sa délibération du 25 mai 1994, le Tribunal fédéral a rejeté le recours de droit public formulé par les CFF. Ces derniers avaient recouru contre la décision cantonale de situer cet endroit désormais en degré de sensibilité 2, soit de le passer d'une zone mixte à une zone destinée uniquement au logement. D'où un abaissement de la valeur limite à ne pas dépasser à 55 décibels la journée et à 50 décibels la nuit.

#### Définition des zones NNI

**Zone A**: Toute construction y est interdite, excepté celle à caractère aéroportuaire ou militaire. Cette zone touche Mouille-Galand et la zone sportive où se trouvent les terrains de foot et de tennis. On peut néanmoins y implanter des entrepôts extérieurs, par exemple pour y parquer des véhicules ou y stocker du matériel.

**Zone B**: On peut y construire mais avec des isolations phoniques bien particulières. Le logement n'y est autorisé que si l'on a son atelier dans le même bâtiment. Néanmoins, les immeubles en accordéon de la route de Peney, construits avant l'entrée en vigueur des zones NNI, se trouvent dans cette zone B.

Zone C: Cette zone est constructible mais avec une isolation phonique, soit un toit en béton doublé de produits antibruit et d'un double vitrage, ceci étant à la charge du promoteur-constructeur.

La nouvelle estimation fiscale des immeubles, tenant compte pour la première fois de la zone dans laquelle on se trouve, provoquera indirectement une dévalorisation des bâtiments situés en zones B et C.

Autre indication : treize microphones enregistrent toutes les dix secondes le bruit et le retransmettent directement à l'aéroport par ligne téléphonique. Trois d'entre eux se situent sur Vernier : chemin de l'Esplanade, chemin de la Garenne et sur le toit de la maison du Conseiller administratif, André CHILLIER, soit au chemin des Vidollets.



Le micro placé sur le toit de la maison de M. CHILLIER

Photo I.V.

#### Le bruit et la circulation à Vernier

Or, selon les mesures faites sur place par des acousticiens, dans le cadre d'un mémoire réalisé par l'architecte Claudine ROMER, le bruit est de 83 décibels en moyenne la journée... Bref, des frais d'isolation acoustique semblent incontournables pour la Régie fédérale. Même s'il semble que cette dernière, en proie à des difficultés de gestion, tente de temporiser. En fait, comme l'a clairement démontré cette architecte en se rendant d'ailleurs chez les habitants dont la parcelle longe la voie CFF au chemin de l'Etang, le mur antibruit est l'unique solution. Une solution moins coûteuse qu'une couverture totale des voies comme dans le quartier de Saint-Jean ou qu'un remplacement de l'ensemble du mobilier roulant ferroviaire. Même si une lutte à la source est bien évidemment souhaitable et plus logique.

Une solution originale a été ainsi élaborée qui consiste à fixer au mur des éléments répondant aux souhaits formulés par les habitants concernés. Ce projet d'un mur antibruit utile et performant (il diminuerait d'environ 12 à 15 décibels le bruit, ce qui correspond à une diminution de plus de la moitié de ce que nous percevons) augmenterait le coût d'à peine 20% par rapport aux traditionnels panneaux installés par les CFF.

#### Le bruit automobile

Autre source de nuisances sonores, le trafic routier. Quelle a été l'incidence de la mise en service dès la fin juin 1993 de l'autoroute de contournement ? L'Office des transports et de la circulation nous a aimablement fourni les quelques comptages pouvant intéresser notre commune.

En avril 1993, le nombre de véhicules ayant emprunté le viaduc de l'Ecu se montait à 29 229 en moyenne par semaine (du lundi au vendredi). Une année plus tard, soit après l'entrée en fonction de l'autoroute, ce chiffre était de 18 837, soit une diminution du trafic sur cet axe de 36%.

Le trafic qui a quitté le viaduc de l'Ecu, soit la dizaine de milliers de véhicules, se retrouve sur l'autoroute, puisque l'on y a recensé 30 078 véhicules en



(Photo MURAT)

moyenne en avril 1994, 32 352 en mai 1994 et 33 379 en juin 1994. Cette évolution favorable pour les riverains de certains axes routiers verniolans fait par contre d'autres malheureux. Ainsi, les habitants des Vidollets qui perçoivent les nuisances produites sur le pont d'Aigues-Vertes (une des infrastructures de la nouvelle autoroute). Ces derniers avaient d'ailleurs envoyé une pétition au Département des travaux publics et de l'énergie (DTPE).

#### Expérience en cours

Le problème n'était pas entièrement dû aux véhicules seuls, mais aussi à leur passage sur les joints de dilatation reliant les rives au pont. A ce propos, Jean-Bernard HAEGLER, chef de la division des chaussées et de la maintenance au DTPE, nous a fait part de l'état de la situation. Suite à la pétition, le Service cantonal d'écotoxicologie a fait des mesures de bruit sur place. Elles ont démontré que les valeurs ne dépassaient pas admises dans normes l'Ordonnance fédérale de protection contre le bruit. Mais le DTPE poursuit ses efforts afin de voir ce qu'il peut faire.

Quant au problème des joints de dilatation, il semble en voie de résolution. Afin de supprimer l'habituel problème de résonance à l'intérieur du joint, des expériences ont été réalisées. Ainsi, le 4 octobre dernier durant la nuit, un joint a été rempli

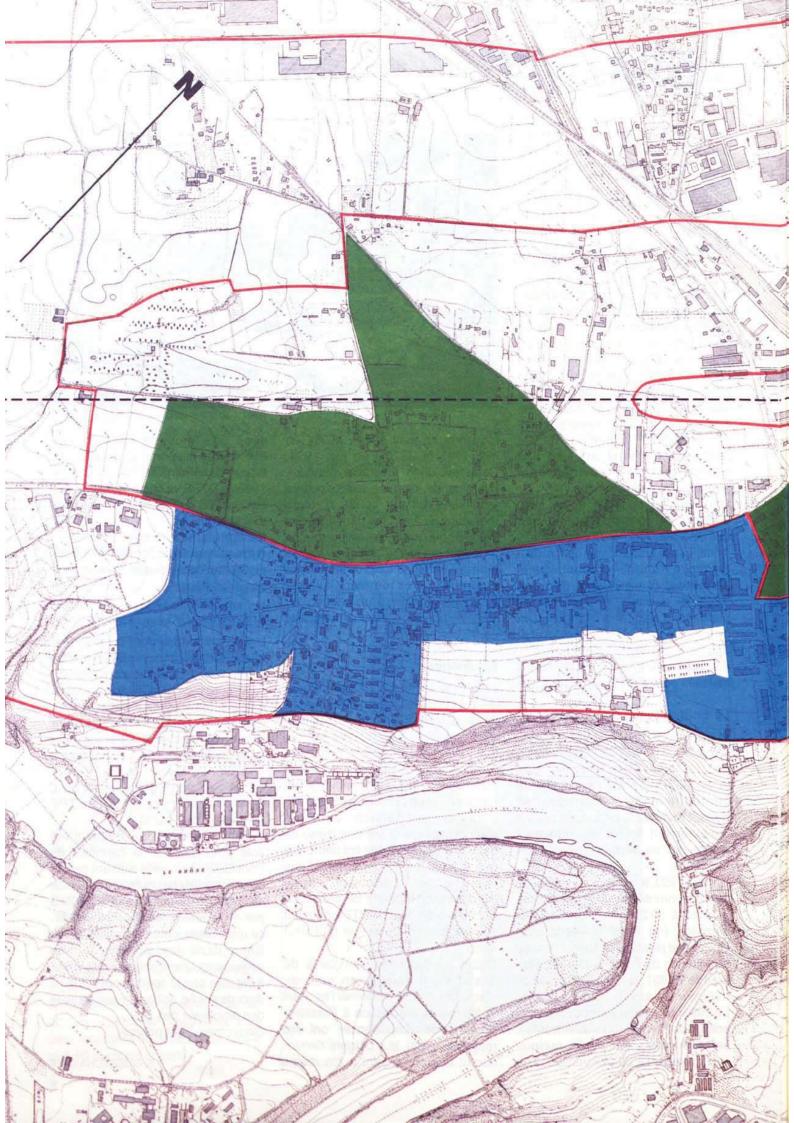
avec une mousse synthétique. Elle devrait supporter la dilatation et ne pas se détruire. D'ici au printemps 1995, le DTPE va contrôler le résultat en fonction duquel les quatre joints existants seront ou non traités. Par ailleurs, sachez que l'autoroute a été recouverte d'une couche d'enrobé discontinu censé piéger le bruit dans ses interstices.

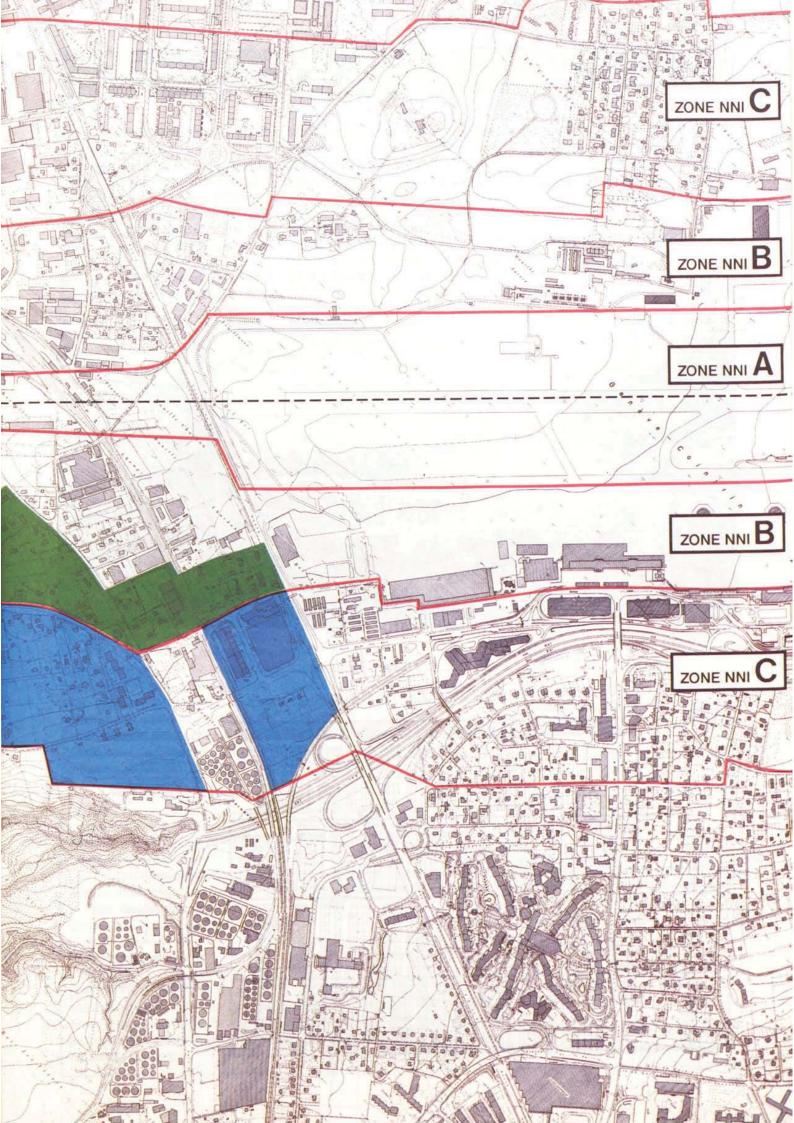
#### Arrivée des SIG

L'arrivée attendue pour la mi-95 des quelque 1200 employés des Services industriels risquant à son tour de provoquer de nouvelles nuisances, le Conseil administratif a déjà pris des mesures préventives. Toute la zone située entre le chemin De-Buren et la route du Bois-des-Frères a été mise à 30 km/h. Le chemin Isaac-Anken a été mis en parking alterné, et ce à partir du moment où le bus des TPV ne passait plus par là.

Enfin, un crédit de 1,4 million a été voté pour modifier le carrefour du Pont-Butin. Les gens arrivant par ce pont ou par la Ville pourront désormais se rendre directement aux SIG par le chemin de l'Usine-à-Gaz, ce qui évitera toute augmentation du trafic dans les petits chemins avoisinants. Les deux giratoires prévus à cet effet seront opérationnels à la fin de cette année, soit bien avant l'arrivée des employés des SIG.

Gouverner, c'est prévoir.





#### Genève-La Plaine : une meilleure desserte

Avec l'entrée en vigueur du nouvel horaire, les Chemins de fer fédéraux ont inauguré, sur la ligne Genève-La Plaine, une nouvelle desserte régionale considérablement améliorée, baptisée «RER» (Rhône Express Régional) avec un matériel roulant à belle allure et, pour les voyageurs, un confort nettement accru.

Les horaires sont renforcés, les trains RER circulant entre 6 heures du matin et minuit, au minimum toutes les heures dans chaque sens. Aux heures de pointe, le matin, à midi et en fin d'après-midi, la fréquence passe à toutes les demi-heures. Par ailleurs, une nouvelle ligne de bus dessert la gare de Satigny, après avoir fait le tour des hameaux nord de la commune.

Si la revitalisation de cette ligne ferroviaire apporte une amélioration pour les usagers, quelques inconvénients apparaissent cependant avec notamment l'augmentation du nombre de trains et les nuisances qui en découlent ainsi que la suppression, dans un proche avenir, de l'arrêt de Vernier-Meyrin (Ndlr, voir numéro de juillet 1994, séance du Conseil municipal).



Photo Eric ALDAG

	La Plaine-Genève   25 sep - 27 mai		
→	14003 14007 14009 14011 14013 14013 14017 14023 14027 14029 14033 14035 14037		
Russin	X610  635  X722  744  @814  @828  936  1048  1136  X1202  1236  @1305  1328    612  637  \$724  746  \$816  \$830  938  1050  1138  \$1204  1238  \$1307  1330		
Satigny	\$616 641 \$728 750 \$820 \$834 942 1054 1142 \$1208 1242 \$1311 1334 \$618 643 \$730 752 \$822 \$836 944 1056 1144 \$1210 1244 \$1313 1336		
Zimeysa Vernier-Meyrin	3620 645 732 754 824 838 946 1058 1146 1212 1246 1315 1338		
Cointrin Genève 110 o	\$621   646   \$733   755   \$825   \$839   947   1059   1147   \$1213   1247   \$1316   1339   \$628   653   \$740   802   \$832   \$846   954   1106   1154   \$1220   1254   \$61323   1346		
	14047 14053 14055 14057 14059 14061 14063 14067 14073 14077 14083 14091 140		
La Plaine Russin	1428  1528  @1558  1628  @1710  1738  @1806  1836  1940  2028  @2128  2243  23   1430  1530  \$1600  1630  \$1712  1740  \$1808  1838  1942  2030  \$2130  2245  233		
Satigny	1434 1534 { 1604 1634 } 1716 1744 { 1812 1842 1946 2034 } 2134 2249 234		
Zimeysa Vernier-Meyrin	1436 1536 31606 1636 31718 1746 31814 1844 1948 2036 2136 2251 236 1438 1538 31608 1638 31720 1748 31816 1846 1950 2038 2138 2253 236		
Cointrin Genève 110 o	1439 1539 3 1609 1639 3 1721 1749 3 1817 1847 1951 2039 3 2139 2255 23		
	14002 14004 14006 14008 14010 14010 14012 14018 14024 14026 14028 14030 14034		
Genève	X543  607  X643  722  @752  @806  910  1010  1110  X1138  1210  @1241  1306		
Cointrin Vernier-Meyrin	\$547 611 \$647 726 \$756 \$810 914 1014 1114 \$1142 1214 \$1245 1310 \$548 612 \$648 727 \$757 \$811 915 1015 1115 \$1143 1215 \$1246 1311		
Zimeysa Satigny	\$550 614 \$650 729 \$759 \$813 917 1017 1117 \$1145 1217 \$1248 1313 \$1555 619 \$655 734 \$804 \$818 922 1022 1122 \$1150 1222 \$1253 1318		
Russin	\$558 622 \$658 737 \$807 \$821 925 1025 1125 \$1153 1225 \$1256 1321		
La Plaine o	x601  625  x701  740  @810  @824  928  1028  1128  x1156  1228  @1259  1324		
Genève	14038 14048 14052 14054 14056 14058 14060 14062 14068 14074 14078 14084 1409   1406  1506  @1536  1606  @1634  1706  @1732  1813  1916  2006  @2106  2210  23		
Cointrin	14 10 15 10 \$ 15 40 16 10 \$ 16 38 17 10 \$ 17 36 18 17 19 20 20 10 \$ 21 10 22 14 23		
Vernier-Meyrin Zimeysa	1413 1513 \$ 1543 1613 \$ 1641 1713 \$ 1739 1820 1923 2013 \$ 2113 2217 23		
Satigny	1418 1518 \$1548 1618 \$1646 1718 \$1744 1825 1928 2018 \$2118 2222 232 1421 1521 \$1551 1621 \$1649 1721 \$1747 1828 1931 2021 \$2121 2225 233		
Russin La Plaine	1421 1521 \$1551 1621 \$1649 1721 \$1747 1828 1931 2021 \$2121 2225 233 1424 1524 @1554 1624 @1652 1724 @1750 1831 1934 2024 @2124 2228 233		

#### Explication des signes

- 110 Temps de battement minimal pour

  - correspondance:

    2 min. à destination de la Suisse

    4 min. en provenance de la Suisse

    10 min. à destination et en
    provenance de la France

- X Lundi-samedi, sauf les têtes générales
- Lundi-vendredi, sauf les fêtes générales
- Samedia, dimanches et fêtes générales
- Autocontrôle

#### Caractéristiques

Pas de vente de billets dans le train.

Les voyageurs sans titre de transport va s'acquittent d'une surtaxe spéciale.

Transport des bagages enregistrés exclu (expéditions/arrivages à Genève-Aéroport)

#### Séance du 11 octobre 1994

Dans ses communications, le Conseil administratif, par la bouche du Maire André CHILLIER, a renseigné l'assemblée sur l'idée de créer un parlement des jeunes. Seize jeunes sont, semble-t-il, intéressés à poursuivre l'expérience. Par ailleurs, la commune vient d'engager deux apprentis.

Un contrat a été signé avec l'Office cantonal de l'énergie pour mener à bien «Ogure», soit l'Opération genevoise d'utilisation rationnelle de l'électricité. Les trente-six bâtiments communaux seront examinés par un électricien. L'objectif de l'office, qui se remboursera sur les économies réalisées, est de parvenir à une économie d'environ 8%.

Le Conseil municipal a préavisé favorablement par 30 voix et 3 abstentions (S) la modification du régime des zones en vigueur à la Savonnerie. L'idée est d'implanter un centre commercial (alimentation, meubles, électronique), d'une surface de vente de 15 600 m², avec un accès piétonnier depuis la route de Vernier. Le groupe Waro est sur les rangs. Vu la proximité des pétroliers, une analyse des risques a été entreprise. Elle conclut à la faisabilité du centre. avec toutefois la construction d'un mur en dur à l'arrière et d'un accès de secours. Ce projet conjoint de Zschokke et de Ciment Portland SA porterait sur environ 70 millions de francs de travaux. Le centre pourrait générer environ 150 emplois locaux.

#### Ancienne mairie réaménagée

A l'unanimité, les élus ont voté un crédit de 300 000 francs destiné au réaménagement de l'ancienne mairie. La BCG ayant quitté le rezde-chaussée du bâtiment, cet emplacement sera occupé en partie par le service social, en partie par la police municipale, qui tous deux bénéficieront de leur propre entrée. Le service social quittera donc la mairie actuelle, tandis qu'une réception sera installée à l'entrée, en lieu et place du local des agents municipaux.

Les élus se sont penchés sur la pétition signée par 141 personnes concernant les mesures de sécurité au chemin de l'Esplanade. Les pétitionnaires souhaitaient que la circulation soit ralentie par des «gendarmes couchés». Cette requête a été refusée par les élus, à l'exception des écologistes. Le Maire a expliqué que l'Office cantonal des transports ne souhaite plus ce genre de seuils de ralentissement. Parcontre, l'éclairage sera amélioré et un parcage alterné sera mis en place au chemin de Poussy.

La résolution votée le 21 juin 1994, protestant contre la suppression de l'arrêt voyageurs à la gare de Vernier-Meyrin, n'aura servi à rien. La direction régionale des CFF a répondu le 23 août dernier en indiquant qu'elle ne pouvait revenir sur un choix relatif à la

revitalisation de la ligne Genève-La Plaine.

#### Déchets compostables

Une résolution écologiste a été votée par 16 voix (PDT, S, PEG) contre 13 (PDC, R, L) et 4 abstentions (R, L). Elle demande «qu'à l'avenir, pour les nouveaux immeubles d'une certaine importance, la levée des déchets organiques soit organisée dès l'emménagement des locataires. En outre, pour les immeubles d'une certaine importance déjà équipés des poubelles vertes mais non relevées séparément, la levée des déchets organiques sera organisée au plus vite».

Aucune augmentation d'impôts n'est envisagée par le Conseil administratif. Le magistrat responsable des finances, Christophe ISELI, a donné quelques indications sur le projet du budget 1995 avant son envoi en commission des finances pour étude dans le détail. Le budget de fonctionnement est équilibré. Il présente, tant aux charges qu'aux revenus, un montant de 52 millions de francs, un équilibre qu'il n'a pas été facile de trouver. Il a fallu pour cela renoncer à certains travaux et en différer d'autres. Par contre, les prestations salariales du personnel communal n'ont pas été diminuées. Enfin, signalons que ce budget connaît une croissance inférieure à l'inflation.

S.G.

#### **NECROLOGIE - Madame Louisa VUILLE**

Les autorités communales ont appris avec tristesse le décès, à l'âge de 94 ans, de Madame Louisa VUILLE, domiciliée au Lignon.

Membre de la Jeunesse socialiste, puis du Parti socialiste genevois, elle adhère, en 1944, au Parti du Travail, dans les rangs duquel elle siège de 1961 à 1969 sur les bancs du Grand Conseil. Conseillère municipale de 1971 à 1979, elle préside le législatif verniolan en 1975.

Mme Louisa VUILLE s'active également en faveur des aînés ce qui l'amène à présider le Club des aînés du Lignon, premier club de la commune, et devient également la première présidente de la Fédération des clubs d'aînés.

Aimant le chant et le théâtre, elle

participe activement au sein du Groupe théâtral des aînés et est une des fidèles choristes du Groupe vocal de dames du Lignon.

En reconnaissance de son engagement au service des autres, Mme VUILLE reçoit en 1992 le Mérite municipal verniolan.

A sa famille, à ses amis, nous renouvelons notre sincère sympathie.

ENTREPRISE EN INSTALLATION CHAUFFAGES CENTRAUX

#### Ernest AHAMMER

MAÎTRISE FÉDÉRALE EN CHAUFFAGE

BUREAU: 91, avenue de Châtelaine 1219 Châtelaine Tél. 796 74 74 Fax 796 90 41

ATELIER: 115, route de Vernier 1219 Châtelaine Tél. 796 84 81

#### KONDO-DOJO ECOLE D'ARTS MARTIAUX

Ecole primaire, Chemin des Eglantines, 1219 Châtelaine

#### COURS POUR ENFANTS ET ADULTES

JUDO Mardi 19 h 00

AIKIDO AI Mardi 20 h 15 Vendredi 20 h 15

KARATE

Lundi 20 h 45. Mercredi 18 h 00 Vendredi 18 h 45

KENDO Lundi 18 h 30 Vendredi 17 h 30

Toute l'année durant les périodes scolaires

Renseignements: Judo, Karaté et Aikido tél. 344 40 49 Kendo tél. 797 30 36 (soir)

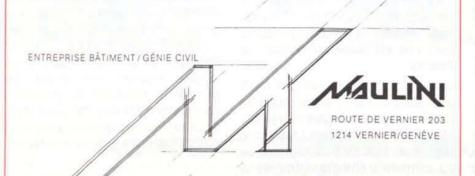


Nous aussi



Banque Cantonale de Genève

Agence de Vernier: route de Vernier 219, 1214 Vernier - Tél. 341 15 30



Vincent



MENUISERIE - AGENCEMENT ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

#### DEPUIS PLUS DE 30 ANS A **VOTRE SERVICE**

Entreprise Philippe MULLER Peinture et papiers peints Successeur de Mr Walter MULLER

#### DEVIS SANS ENGAGEMENT

28, Chemin de Poussy 1214 Vernier

tél. 341 66 41

## GIUSEPPE FURCOLO



8d, chemin Mouille-Galand 1214 Vernier Téléphone 341 18 56

Maçonnerie - Paysagiste Aménagements extérieurs Entretien des jardins Clôtures - Piscines

#### VENTE DE JOUETS D'OCCASION

#### Mardi 29 novembre 1994, de 14h à 20h à la salle des fêtes du Lignon

Réception des articles : lundi 28 novembre de 14h30 à 21h.

Remboursement : mercredi 30 novembre de 16h à 17h.

Pour faciliter l'enregistrement des jouets, nous vous prions de bien vouloir observer les points suivants :

- établir une liste portant vos noms, adresse et numéro de téléphone,
- n'inscrire qu'un seul article par ligne,
- chaque objet, en bon état, sera emballé dans un sachet plastique (sauf livres, gros jouets),
- ne pas inscrire d'articles de moins de Fr. 1.- (ou les grouper).

Veuillez vous munir des piles nécessaires au fonctionnement de vos jouets, pour le contrôle. Le 10 % du prix de chaque article vendu sera retenu et versé intégralement, cette année, aux organisations pour les jeunes du Lignon.

Pour couvrir nos frais (fournitures et assurances RC), il sera retenu la somme de Fr. 2.- par liste de 25 articles. La salle et les imprimés publicitaires sont offerts par la commune.

Toute réclamation non formulée avant le début du remboursement ne pourra être prise en considération. Se présenter avant la clôture de la vente, le mardi soir jusqu'à 20h, ou téléphoner aux responsables, le mercredi matin 30 novembre, jusqu'à 12h, au tél. 797 07 80 ou 797 21 79 ou 796 38 19.

Les articles non retirés le mercredi 30 novembre 1994 à 17h seront distribués aux organisations sociales de la commune.

Nous vous rappelons aussi que chaque année il reste des jeux intéressants jusqu'à la fin de la vente.

Les organisatrices bénévoles déclinent toute responsabilité en cas de détérioration ou vol des articles consignés.

TROC LIGNON JOUETS.

tél. 796 38 19

Renseignements:

Heike PERRET

 Josette MONNIER
 tél. 797 21 79

 Carmen GIAUQUE
 tél. 796 59 12

 Sabine FASEL
 tél. 797 07 80

## A VOUS DE JOUER

Espace réservé au courrier des lecteurs qui peuvent nous adresser leurs critiques, leurs opinions, leurs remarques, leurs suggestions, etc.

Les récits, anecdotes, souvenirs, photos du présent et du passé, ainsi que les dessins, caricatures, etc., concernant des événements en relation avec la commune sont également les bienvenus.

Rappelons toutefois que le contenu de cette rubrique n'engage que la responsabilité de son auteur et non celle de l'éditeur.



## Avis communaux

#### Carte d'identité

## Un nouveau service à la population

La nouvelle carte d'identité, format carte de crédit, peut, depuis le 1er novembre, pour les citoyens suisses domiciliés sur le territoire de la commune de Vernier, être obtenue auprès de l'administration municipale, soit :

Mairie de Vernier, rue du Village 9 de 9h à 11h30 et de 14h à 17h du lundi au vendredi

Pour obtenir une carte d'identité, il faut se présenter en personne. La signature est obligatoire dès l'âge de 10 ans. Cependant, un mineur ne peut obtenir une carte d'identité individuelle qu'avec l'accord du détenteur de l'autorité parentale ou du représentant légal.

Une photo est requise, ainsi que le livret de famille (pour les Genevois) ou l'attestation d'établissement (pour les Confédérés) lors de la demande auprès de la Mairie de la commune de domicile ou de la Chancellerie.

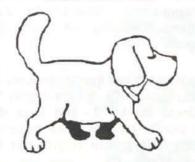
La nouvelle carte d'identité sera envoyée directement par le fabricant au domicile du demandeur, dans un délai de trois à cinq jours.

La nouvelle carte d'identité coûtera Fr. 35.- (Fr. 25.- jusqu'à 15 ans révolus).

Les anciennes cartes d'identité conservent leur validité jusqu'à leur échéance.

Rappelons également que la Chancellerie d'Etat continuera, comme par le passé, à délivrer les passeports (seule autorité compétente) et les cartes d'identité pour l'ensemble du canton. (Guichets ouverts du lundi au vendredi de 9h à 15h30, sans interruption).

#### Médailles 1995



Le moment est venu où les détenteurs de chiens doivent obligatoirement se procurer, d'ici la fin de l'année, dernier délai, la médaille pour 1995.

En vente à la Mairie et dans les postes de police municipale, sur présentation obligatoire de :

- attestation d'assurance RC
- carnet de vaccination de l'animal avec indication de la date limite de la validité du vaccin contre la rage.

#### **Budget communal**

Après examen par la Commission des finances, le budget communal pour l'année 1995, ainsi que le taux des centimes additionnels, doivent être approuvés par le Conseil municipal lors de la session d'automne (15 novembre et 13 décembre).

Nous rappelons que, conformément à l'art. 60 de la Constitution genevoise, le référendum municipal ne peut s'exercer que contre l'ensemble du budget communal.

Seules les dispositions budgétaires introduisant une recette ou une dépense nouvelle ou qui modifient les chiffres d'une recette ou d'une dépense de l'exercice précédent, peuvent faire l'objet d'un référendum.

#### Promotions civiques 1994

#### Invitation aux jeunes filles et jeunes gens suisses nés en 1977

Comme il est de tradition, les autorités municipales de Vernier sont heureuses d'accueillir les nouveaux citoyens et citoyennes qui vont atteindre, dans le courant de l'année prochaine, la pleine possession de leurs droits civiques.

Cette réception, suivie d'une soirée "raclette", se déroulera

#### vendredi 25 novembre 1994 à la Mairie de Vernier

et sera l'occasion d'une rencontre amicale avec les membres du Conseil administratif et du Conseil municipal.

Une invitation personnelle a été adressée aux jeunes, nés en 1977, habitant la commune de Vernier.

Les intéressés qui n'auraient pas reçu cette invitation peuvent s'inscrire à la Mairie de Vernier, tél. 306 06 06 jusqu'au 22 novembre dernier délai.

#### Votation populaire du 4 décembre 1994

sur:

#### Votation fédérale

- La loi du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie.
- L'initiative populaire «pour une saine assurance-maladie».
- La loi fédérale du 18 mars 1994 sur les mesures de contrainte en matière de droit des étrangers.

#### Votation cantonale

- La loi sur la fermeture de la clinique de Montana.
- La loi autorisant la délégation à un organisme privé des tâches du Service des automobiles et de la navigation.
- La loi modifiant la loi sur les heures de fermeture des magasins.

#### Fermeture du passage à niveau de Vernier

Les CFF informent la population que, pour des raisons de transformation de la voie et des barrières automatiques, le passage à niveau au chemin des Batailles restera hors service jusqu'au vendredi 2 décembre à 17h et remercient d'avance les usagers de leur compréhension.

#### Elections municipales

#### 31 mars - 1er et 2 avril 1995

A l'occasion du renouvellement, par le corps électoral, des Conseils municipaux, notre bulletin "Informations Vernier" souhaite présenter, dans son numéro de mars, le programme des partis en lice pour ces élections, ainsi que les candidats, sous forme signalétique.

Pour ce faire, nous devons recevoir, pour le 15 février 1995 au plus tard, la photo (format passeport) des candidats et les renseignements suivants :

- Nom, prénom, âge, profession;
- Sujets d'intérêt;
- Position au sujet de l'environnement, des nuisances, etc.

#### Concessions cimetières Aïre et Vernier

Les intéressés qui désirent renouveler la concession des tombes des personnes inhumées dans les cimetières d'Aïre et de Vernier (ancien et nouveau) en 1974 ou dont le renouvellement est arrivé à échéance en 1994, sont invités à en informer l'administration municipale (service des cimetières) jusqu'au 31 janvier 1995.

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, faute de quoi ils deviendront la propriété de la commune qui en disposera à son gré.

#### Service social

#### Permanence chômage

Après la fermeture du mois d'août, septembre s'est révélé très calme... Heureusement, le mois d'octobre a été beaucoup plus animé : des anciens reviennent et c'est toujours un plaisir de revoir des visages connus, mais aussi plusieurs nouvelles personnes venues chercher des compléments d'information. Les uns et les autres ont enrichi la discussion : c'est à ce moment-là que la permanence joue vraiment son rôle.

Alors, si vous hésitez encore à venir, risquez la rencontre..

#### PERMANENCE D'ACCUEIL

#### tous les jeudis matin, de 9h à 12h

à la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon chemin Nicolas-Bogueret 12 bis.

Possibilité aussi de téléphoner à la Permanence au 797 20 98.

Cette permanence est assurée par le Service social communal, en collaboration avec Monsieur M. MACHADO, membre de l'Association de défense des chômeurs.

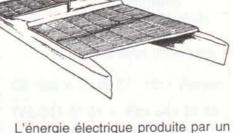
ERRATA: dans notre édition du mois dernier, une erreur s'est glissée concernant les heures d'intervention du Service d'aide familiale (SAF) qui sont: de **7h à 19h** (si nécessaire jusqu'à **21h**).

## Le vert

#### Véhicules électro-solaires - Quelques nouvelles

Le Scholl Team continue de participer aux diverses compétitions organisées pour les voitures et les bateaux et était donc présent, du 19 au 24 juillet 1994, au «3ème Bayern Solar» et à la course de bateaux solaires sur le Chiemsee (Bavière).

Les voitures électro-solaires étaient réparties en 3 catégories, solaire, série et prototype, et se mesuraient entre elles en six étapes journalières d'une longueur moyenne de 90 km, avec possibilité de recharge lors des haltes intermédiaires.



groupe électrogène fonctionnant à

l'huile de colza était distribuée aux

concurrents via un compteur KW/h et

la classification était effectuée sur le

Prenait part également à cette compétition le bateau solaire ST 90, dont le système électronique avait été radicalement changé du courant

continu au courant alternatif.

Les résultats de ces épreuves sont fort réjouissants pour le Scholl Team qui place ses voitures aux quatrième et sixième rangs et remporte une magnifique victoire avec son bateau.

#### Petites annonces - A votre service gratuitement

#### **Emploi**

Cours privés d'anglais par étudiante possédant Proficiency. Sandra, tél. 341 14 48.

Leçons de piano et de solfège pour vos enfants. Je me déplace volontiers. Damaris DORTHE, tél. 341 34 11.

#### Bénévolat

Cherchons bénévoles pour la bourse aux vêtements, le mardi après-midi. Renseignements : tél. 341 03 12.

#### A louer

Cherche à louer terrain, environ 200 m² pour jardin. Région Vernier-Village. Tél. 341 53 73 ou 341 12 02

Cherche à louer 3 pièces au Lignon (galerie exclue). Loyer max. Fr. 950.-Tél. prof. 705 75 04 sauf vendredi.

Cherche à acheter appartement 4/5 pièces, rive droite. Tél. 796 70 52.

#### A vendre

Pour en avoir reçu deux : à vendre plume Mont-Blanc neuve avec étui (valeur Fr. 400.-). Prix à discuter. Joëlle, tél. 797 46 40 (après 18h).

Table ronde en pin massif naturel, diam. 120 cm, avec rallonge de 60 cm, et 4 chaises assorties. Le tout en parfait état, Fr. 290.-. Tél. prof. 782 35 80.

A vendre SEGA Master System Plus, avec 6 cassettes (California Games, Heavyweight Champ, Basketball Nightmare, Tennis Ace, World Cup Italia '90, Slap Shot). Fr. 50.-. Tél. 796 58 65.

A vendre cause départ, Renault 25 bon état, toutes options, Fr. 3800.à discuter. Tél. 077 26 32 24.

A vendre, 1 table, 4 chaises, 1 parasol et 1 socle pour le jardin. Fr. 75.-. Tél. 797 46 58.

A vendre, couverture en laine 225 x 260, Fr. 100.-; duvet en plumes 160 x 180, Fr. 50.-. Tél. 796 49 87.

#### Emploi

Pour animer vos soirées d'entreprise, mariages, anniversaires...

Knights of Dance Disco s'en occupe. Renseignements au tél. 796 56 54.

Répétitrice universitaire, avec références, donne cours de mathématiques, comptabilité et italien. Tous niveaux. Tél. 796 65 82.

Publicité payante

## Ecole d'Art ouverte à tous débutants et avancés

AQUARELLE
DESSIN:
le corps humain
avec modèle (nu)

Cours donnés par artiste-peintre professeur, diplômé des Beaux-Arts

> Renseignements : Tél. 022 / 340 44 66

de 15h à 21h du mardi au jeudi inclus

		- par écrit ou par fax 306 06 60, en utilisant le bulletin ci-contre
		- par téléphone <b>306 06 06</b> , en ayant pris soin de préparer l'annonce.
		La rédaction se réserve le droit de refuser toute annonce contraire à l'or- dre public, à la moralité, aux bonnes
		moeurs ou qui pourrait heurter les sentiments religieux ou politiques.
		Cette rubrique est à disposition des habitants de la commune de Vernier,
Renseignements nécessaires à la réc	daction, non reportés dans l'annonce	à l'exclusion des entreprises.
Nom :	Prénom :	No tél. :
Adresse :	Code postal : Localité	Carecanas no tup situatinos Erro-

Entreprise générale d'électricité

#### Jean-François BONDAT SA

Maîtrise Fédérale Concessionnaire des Services Industriels et de l'Administration des Téléphones

51 bis, rue du Village 1214 vernier

Tél. (022) 341 22 40 Fax (022) 341 39 00

# Classes du CYCLE et 10. degré préprofessionnel paramédical ou en économie Cours d'été Français pour étrangers Secrétariat médical Secrétariat

Appelez le 340 12 81 - 16. Gutenberg

Vous désirez apprendre à conduire?

Nouveau à Vernier

Moniteur diplômé - 20 ans de métier

#### **AUTO-ECOLE BEERLI**

Enseignement complet : Sensibilisation (cours obligatoire) Théorie et pratique

> Natel: 077 24 37 38 Privé: 341 64 00

## 33 succursales UBS à Genève

1 à Vernier

Rue du Village 28

Réussir ensemble.



## JENNY

Av. de Châtelaine 80 Tél. 796 48 29 Fax 797 46 19

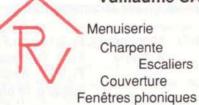
Av. des Libellules 20 Tél. 796 23 04



Dépannages urgents 24h/24h Tous travaux d'entretien Réparations Pose de serrures de sécurité

Tél. 341 21 15 - Natel 077/25 76 61 Fax 341 21 15

#### Robert Vuillaume SA



Ch. des Vidollets 67 - 1214 Vernier

Tél. 341 01 01 - Fax 341 29 45 Devis sans engagement

## A deux, c'est toujours mieux!



## GB&M rive droite + rive gauche

Deux fois plus proche de vous !

A Vernier depuis cinq ans, vers l'Hôpital depuis deux mois, GB&M a désormais deux adresses pour encore mieux vous servir deux expositions pour la vente, deux ateliers pour les services, deux fois plus envie de vous satisfaire.

Aujourd'hui plus que jamais, Honda à Genève, c'est GB&M

Rive gauche

21, rue du Pré-Jérôme angle bd de la Cluse 1205 Genève Tél. 022 320 2111

GB&M

Rive droife 34, route du Nont d'Avril 1214 Vernier Tél. 022 785 22 00

Véhicules neufs et occasions - Atelier - Carrosserie

HONDA

#### CENTRE DE TENNIS D'AIRE

#### NOUVEAU

courts, buvette et vestiaires ouverts (à titre d'essai)

du 31 octobre 1994 au 26 mars 1995 de 8h45 à 22h15

(fermé les 24-25-26-31 décembre et les 1-2 janvier)

Les courts restent cependant à disposition des personnes qui ont un abonnement.

#### TENNIS

1 court couvert : réservation par abonnement saison

hiver ou à l'heure (selon disponibilités)

2 courts plein air : réservation à l'heure (9h à 16h)

Tarifs: court couvert Fr. 10.- /heure

court plein air Fr. 6.- /heure adultes

Fr. 4.-/heure enfants-adolescents

(jusqu'à 18 ans)

#### BADMINTON

#### 4 courts couverts:

réservation par abonnement saison hiver ou à l'heure

Tarifs: abonnement Fr. 210.- ou Fr. 180.-

à l'heure Fr. 8,- /heure adultes

Fr. 6.- /heure enfants-adolescents

(jusqu'à 18 ans)

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser aux hôtesses-caissières, tél. 796 21 98.

#### Ecole de ski alpin 1995

Cours de ski alpin pour enfants de 8 à 16 ans (débutants, moyens, avancés), organisés par le Service des sports avec la collaboration technique de moniteurs qualifiés.

Périodes, à choix (4 mercredis) :

- 1ère période du 11 janvier au 1er février 1995
- 2ème période du 1er mars au 22 mars 1995

Prix par période : Fr. 160.- tout compris.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Service des sports, 30, route du Bois-des-Frères, (piscine) 1219 LE LIGNON, tél. 796 62 96 (le matin).

#### Camp de ski à Planachaux s/Champéry

Dates : du lundi 20 février au samedi 25 février 1995

Ce camp est destiné aux enfants de la commune, BONS SKIEURS, âgés de 9 à 12 ans.

Nombre limité, inscriptions selon l'ordre d'arrivée.

Prix: Fr. 310.- tout compris.

Renseignements et inscriptions :

Service des sports,

30, rte du Bois-des-Frères,

1219 LE LIGNON, tél. 796 62 96 (le matin).

#### Cours de natation

#### Bassins d'Avanchet-Jura et Ranches (Vernier)

Cours pour enfants (à partir de 5 ans révolus)
pour adultes (débutants, moyens et avancés)

Du 9 janvier au 24 mars 1995 (10 leçons), places limitées

Inscriptions et paiement :

(les chèques ne sont pas acceptés)

pour les élèves qui ont suivi la période septembre-décembre 1994 :

Lundi 21 novembre 1994 de 17h30 à 20h30

du mardi 22 novembre

au vendredi 2 décembre 1994 de 8h à 11h

pour les nouveaux élèves

Lundi 28 novembre 1994 de 17h30 à 20h30

du mardi 29 novembre

au vendredi 2 décembre 1994 de 8h à 11h

Prix : Fr. 70.- enfants / 10 leçons de 40 mn

Fr. 100.- adultes / 10 leçons de 40 mn

Lieu : Service des sports, 30, rte du Bois-des-Frères, 1219 LE LIGNON (piscine du Lignon).

Renseignements complémentaires: tél. 796 62 96 (le matin)



LE GROUPE "TRAVAUX MANUELS" DU LOCAL DE QUARTIER DES LIBELLULES 8, av. des Libellules, app. 17

vous propose une petite visite à l'occasion de son



Vendredi 2 décembre 1994 de 18h à 21h30 Samedi 3 décembre 1994 de 10h à 17h

sans interruption

Divers objets peints à la main, des décorations de Noël genre patchwork, des bougies en cire d'abeilles, etc., vous attendent!

Pensez à vos cadeaux de Noël!

#### Vernier Bois-Gentil

Association de vacances pour les enfants de 7 à 12 ans



La saison des sports d'hiver approchant à grands pas, inscrivez d'ores et déjà, vu le nombre de places limité, vos enfants au

> Camp de neige du 31 décembre 1994 au 6 janvier 1995

Chalet d'En-Haut Planachaux sur Champéry (VS)

Prix: Fr. 340.- (tout compris)

Renseignements et inscriptions: tél. 306.06.06 (heures de bureau)

#### BOURSE AUX VETEMENTS DE VERNIER-VILLAGE

sous-sol de l'école des Ranches. près de l'entrée de la salle de gym

Vêtements de deuxième main (femme/enfant) tous les mardis de 14h à 17h et le 2ème jeudi de chaque mois de 18h à 20h

Fermé pendant les vacances scolaires.

#### Dans le hall de Balexert

du 21 novembre au 3 décembre "A la découverte des jeux NATHAN" Jeux de construction, éducatifs, électroniques; jeux artistiques et jeux de sociétés.

Petits et grands pourront venir jouer sur place et découvrir toutes les dernières nouveautés et gagner aux concours de nombreux jeux.

#### Dès le 5 décembre

Les cartes animées : décor de fêtes et automates dans le hall et sur la nouvelle galerie.

Jeudi 15 décembre : Nocturne avec parking gratuit toute la journée.

#### L'ABARC

organise un camp de ski ouvert aux 14-18 ans à Anzère (VS) du 18 au 25 février 1995.

Le prix de ce camp se monte à Fr. 340.- par personne.

Pour les inscriptions, contacter : I'ABARC 151, rte de Vernier tél. 796 21 01.

#### Noël approche!

En d'autres termes, la chasse aux cadeaux est ouverte...

Magasins Du Monde Mouvement Populaire des Familles Secours Social Palestinien Centre Camille Martin

vous donnent l'opportunité d'offrir différemment en organisant un marché de Noël

#### le dimanche 27 novembre de 10h à 17h

à la maison de quartier de Balexert (31, av. de Crozet, à côté du Jardin Robinson).

Pour vos cadeaux, vous trouverez de l'artisanat et des produits alimentaires provenant de divers pays.

Nous vous proposons également une petite restauration, soupe aux légumes, malakoffs, pâtisseries «maison» et boissons diverses.





Du 28 novembre au 23 décembre

**EXPOSITION COLLECTIVE** DE NOEL



#### Infos quartier - CHATELAINE

A.I.C.E. - Case postale 207 - 1219 Châtelaine

Appel aux entreprises de la commune

#### Tombola du Noël des aînés

A peine les vacances terminées, la reprise effectuée non sans peine, nous voici préparant le traditionnel et apprécié Noël des aînés.

Celui-ci aura lieu le 17 décembre 1994 et les aînés de Châtelaine trouveront leur invitation dans le prochain journal «Air de Châtelaine» qui paraîtra fin novembre. Nous organiserons comme à l'accoutumée le goûter, offrirons des attractions et de la musique ainsi que la tombola gratuite afin que chaque invité(e) puisse emporter à son domicile un souvenir de la fête.

Nous serions infiniment reconnaissants aux entreprises de bien vouloir offrir des lots, qu'elles peuvent déposer au kiosque Naville, chemin De-Maisonneuve (à côté de la Poste) à l'attention des Intérêts de Châtelaine ou encore en téléphonant au soussigné, tél. 755 25 05, qui passera les chercher.

En vous remerciant par avance de votre solidarité et générosité en faveur des aînés de Châtelaine, le comité de l'A.I.C.E. et moi-même souhaitons à tous les lecteurs de Informations Vernier de bonnes fêtes, malgré la rigueur et les difficultés du temps.

Pierre A. MONNET



#### Infos quartier - AÏRE - LE LIGNON

A.I.A.L. - Case postale 114 - 1219 Le Lignon

Une des activités d'une association telle que la nôtre est d'essayer d'apporter un peu d'animation dans la vie du quartier et donner également l'occasion aux anciens et aux nouveaux habitants de se rencontrer afin de mieux faire connaissance.

C'est une des raisons pour lesquelles notre Association organise, depuis de nombreuses années, une soirée «choucroute» à l'occasion de la commémoration de l'Escalade, manifestation qui est devenue dans la presqu'île une tradition, mais qui est également ouverte aux habitants des autres quartiers.

Soirée familiale qui permet à chacun de déguster une excellente choucroute mijotée par les membres du comité et, après une brève partie officielle avec le bris de la Marmite d'Escalade, d'envahir la piste de danse pour un bal gratuit. Sans oublier, commémoration exige, de participer au concours du meilleur déguisement (catégories adultes et enfants).

Invitation cordiale à tous

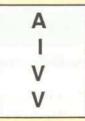


SOIRÉE D'ESCALADE Samedi 10 décembre 1994

Salle des fêtes du Lignon
TRADITIONNELLE CHOUCROUTE

Bal gratuit avec le Duo Copacabana

Concours du meilleur déguisement (enfants et adultes)
Carte de fête : Adultes Fr. 20.- (boissons non comprises)
En vente dès le 1er décembre à la Pharmacie du Lignon.

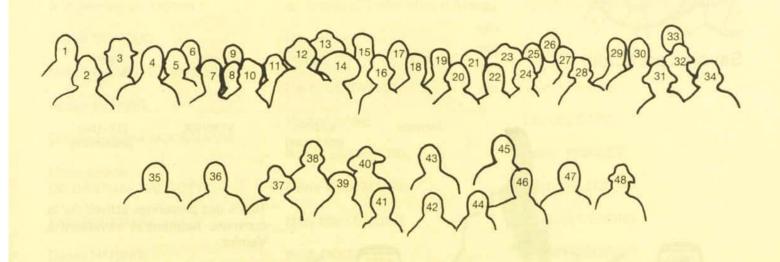


## Infos quartier - VERNIER

A.I.V.V. - Case postale 434 - 1214 Vernier

### Les reconnaissez-vous?





Ecrivez-nous : Association des Intérêts de Vernier

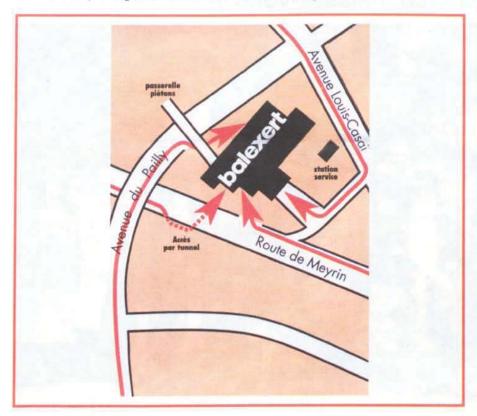
C.P. 434

1214 VERNIER

#### Nouvel accès au Centre commercial de Balexert

Le 18 novembre, après 6 mois de travaux, le nouvel accès du Centre commercial de Balexert, depuis la route de Meyrin (direction Genève) directement dans le parking P2, a été inauguré par M. André CHILLIER, Maire de la Commune.

Rappelons également, qu'en marge de ces travaux, la toiture du centre a été rénovée et que le grand hall bénéficie d'un éclairage naturel.



#### Circulation

#### Chemin De-Maisonneuve

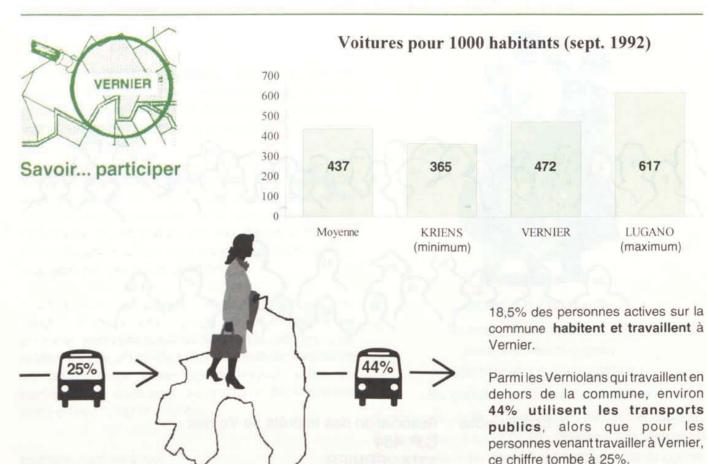
En date du 30 septembre dernier, le Département de justice et police et des transports a pris un arrêté restreignant l'arrêt des véhicules sur le tronçon du chemin De-Maisonneuve, côté pair, donnant accès aux immeubles 12A-B-C-D dudit chemin.

Des signaux «Interdiction de s'arrêter» indiquent cette prescription.

Dans notre édition précédente sur la santé, nous avions oublié de mentionner une pharmacie se trouvant sur la commune :

#### Pharmacie du Lignon

Centre commercial du Lignon Tél. 796 51 44



#### **ERNEST AHAMMER**

MAÎTRISE FÉDÉRALE EN CHAUFFAGES CENTRAUX

Bureau 91, avenue de Châtelaine 1219 Châtelaine Tél. 796 74 74 Fax 796 90 41

Atelier 115, route de Vernier 1219 Châtelaine Tél. 796 84 81

C'est le 25 septembre 1969 que M. Ernest AHAMMER, après avoir suivi un apprentissage de monteur en chauffage et sanitaire dans la ville qui vit naître Mozart et obtenu la maîtrise fédérale en chauffage et ventilation. fonde son entreprise sur le territoire de la Ville de Genève, plus précisément à la rue Daubin 18, dont les premiers clients sont l'imprimerie Rotoprint SA, MM. Adolphe et Paul Dupraz à Collonge-Bellerive et M. Bernard Privat.

Entreprise à caractère familial à ses débuts, elle quitte la Ville pour venir dans la commune de Vernier, où elle installe ses ateliers à la route de Vernier nº 115, dans lesquels elle emploie actuellement une demi-douzaine d'ouvriers.

L'entreprise AHAMMER réalise des installations aussi bien pour les privés que pour les administrations publiques et a ainsi participé à divers chantiers. notamment pour la Ville de Genève (groupe scolaire de Cayla); l'Etat de Genève (Etablissement «La Combe» Collonge-Bellerive, l'Ecole d'ingénieurs, l'Aéroport de Genève, le dépôt des TPG à la Jonction); la

Direction générale des PTT (Centre des transports à Châtelaine); la commune de Vernier (centre de voirie, tennis de Vernier, écoles de Châtelaine et des Libellules, Maison Chauvet-Lullin); etc., et dernier-né des chantiers, l'immeuble de la CAP au chemin de l'Ecu.

Ainsi, au fil des années, la maison AHAMMER s'est spécialisée dans les installations de chauffage et est à même de réaliser tous les systèmes, y compris ceux utilisant l'énergie solaire.

#### Résultats du tirage au sort

1 repas pour deux personnes avec un conseiller administratif : Christiane FALLO

1 abonnement à la piscine du Lignon saison 1995 : Pascal BOLAY

1 abonnement TPV: Liliane JENNI

Des entrées à la piscine du Lignon :

Daniel MONOUD.

Margareta MOTTO-WALDER,

Arlette BERNET.

Claude-Evelyne MOOSMANN,

Marie-Louise

DE BASTIANI PADRUTTE.

Willy BASELGIA,

Daniel HARING.

Edmond & Edmée AUBERT,

Claude HONEGGER.

Gilbert MICHEL.

Des entrées au tennis et badminton d'Aïre :

Raymonde

SALGARELLA-DERVEY,

Pierre SCHWARM,

Martine FASEL.

Robert BURKHARD,

Pierre KAUFMANN.

Mary Ellen LINDER,

W. J. BOUVIER.

Eduardo HERRERA.

Arthur & Sonia HUMBERT,

Jean-Luc BRODARD.

Des livres «Profil de Vernier» par P. PITTARD :

Edmond TSCHUMI,

Léon HOFMANN.

Eric JACCARD,

Daniel RONGET,

Cyril GRILLON,

Monique CENDRE

Cécile DUBORGEL

Mireille FILLIETTAZ,

Zili GOSSAUER.

Christine BOBILLIER.

#### Vos réponses à notre sondage

97 réponses nous étaient parvenues au 26 octobre. Nous vous en sommes très reconnaissants. Il en va de la qualité de ce média qui, bien qu'officiel, souhaite répondre aux demandes des citoyens de la commune dans la mesure de ses moyens.

Voici la fiche signalétique des sondés ayant bien voulu nous renvoyer la feuille verte :

#### Sexe:

53% d'hommes 35% de femmes 11% de couples

#### Age:

9%

0% moins de 20 ans 23% entre 20 et 40 ans 40% entre 41 et 60 ans 37% 61 ans et plus

#### Résidence à Vernier :

60,5% résident à Vernier depuis plus de 15 ans 15,5% depuis 6 à 15 ans 11,5% depuis moins d'un an 3,5% depuis 1 à 5 ans

Relevons que seules 11 feuilles sur 97 étaient anonymes, soit le 11%.

n'ont pas souhaité répondre

#### Découverte du Info-Vernier :

57% des sondés déclarent nous lire depuis la création d'Info-Vernier.

10% depuis 5 ans et plus

6% entre 4 ans et un an et demi

13% depuis 1 an et demi ou moins

6% depuis qu'ils le reçoivent

6% n'ont pas répondu

#### Fréquence de lecture :

70% le lisent chaque mois 4% très régulièrement 14,5% régulièrement 11,5% réponses diverses

#### Rubrique préférée:

Voici la répartition des 138 rubriques citées :

14,5% tout («tout est bon à savoir», «toute info communale est intéressante et nécessaire», «j'aime connaître ce qui se passe dans la commune»)

15% les avis communaux

15% Infos-quartiers

12,5% l'Agenda

12% le thème du mois

7% le compte rendu du Conseil municipal

5% n'ont pas répondu

4,5% les avis du service social

3,5% les sports

3,5% les rétrospectives historiques

2% les petites annonces

1,5% «la vie au Lignon»

1,5% le point vert

0,5% les photos

## Propositions de nouvelles rubriques :

Pas moins de 69 nouvelles propositions ont surgi, les voici :

- le courrier des lecteurs (7x)
- une rubrique sur la nature (6x) (faune et flore de la commune)
- des présentations d'entreprises verniolanes (6x)
- anecdotes sur l'histoire de Vernier (5x)
- présentation détaillée d'une équipe sportive + les résultats des équipes locales (3x)
- propositions des habitants (3x)
- les promenades de la commune (2x)
- des infos sur les communes proches (2x)
- un thème sur les religions et confessions de Vernier (2x)
- les activités destinées aux jeunes (2x)

- présentation d'une personnalité hors du commun (2x)
- présentation des travaux en cours et à venir (2x)
- plus d'infos sur les événements à venir (2x)
- les décisions prises par la commune
- une dépêche succincte des partis et autres associations
- une rétrospective de la commune de 1960 à nos jours
- plus d'infos sur les loisirs et les visites possibles
- existe-t-il des sports pour adultes et des cours du soir à Vernier?
- les activités médiatiques de la commune (radio, TV)
- le point sur le câble
- les informations des associations de la commune
- un rappel des sociétés verniolanes dans chaque numéro
- des histoires drôles
- la circulation
- les faits divers
- la répartition des impôts
- le coût du gouvernement
- le coin des aînés
- la gériatrie : visites et interviews
- recettes de cuisine de nos aînées
- un mot fléché avec des prix
- un coin pour les recherches d'emplois
- la présentation d'un artisan de Vernier
- les anniversaires de mariage des Verniolans
- le plan d'occupation du sol
- une rubrique pour les enfants
- une rubrique pour les collectionneurs
- lors des élections, une page par candidat au Conseil administratif, avec photo, pour qu'il se présente.

#### Vos réponses à notre sondage

#### Rubrique la moins aimée :

70,5% aucune

5,5% la pub

4,5% les sports («pas de détails, aucun horaire!»)

3,5% Infos-quartiers («elle est mal fournie par les responsables respectifs», «quand cela ne concerne pas mon quartier»)

3,5% l'Agenda («la présentation est ennuyeuse à lire»)

2% le Point vert («on en parle déjà partout»)

2% les articles politiques («ne pouvant pas voter»)

- «celles que l'on trouve dans la presse quotidienne»
- les petites annonces
- l'histoire
- les rapports sur les activités des associations
- la relation d'événements passés
- A vous de jouer («textes inintéressants»)
- «les cancans sur les visites et autres sorties des autorités»
- les avis communaux

#### Dossier le plus intéressant :

- les 20 ans des Avanchets (12x)
- la présentation des services municipaux (5x)
- le parascolaire (4x)
- les ados (3x)
- les 25 ans de la piscine du Lignon (3x)
- «l'histoire de la commune» (2x)
- «le sport pour adultes» (2x)
- la vie d'un quartier (2x)
- la fiscalité (2x)
- «ce qui touche au social» (Ndlr. le chômage)
- «le guide de Vernier»
- le logement

 «cette commune étant grande, chaque dossier est intéressant puisqu'il nous informe de manière plus approfondie que par de simples petites rubriques»

#### Appréciation de la nouvelle formule :

Sur 85 personnes ayant répondu à cette question, 83 sont satisfaites de notre nouvelle formule (introduction de la couleur, suppression des cahiers, sommaire plus complet, etc.). Voici quelques commentaires :

- «peut-être un peu moins de couleurs sur certaines pages afin de gagner en lisibilité»
- «je suis pour la suppression de ce bulletin afin de faire des économies substantielles»
- «c'est plus attrayant»
- «le noir et blanc me convient tout à fait»
- «le papier pourrait être un peu plus écolo, moins blanc, moins épais»
- «c'est vivant»

#### Parution mensuelle :

92% de oui

4% de non

4% sans réponse

#### Quelques-unes de vos remarques :

- «pourquoi pas tous les 15 jours pour avoir des nouvelles fraîches»
- «C'est presque du luxe, une parution trimestrielle me semble suffisante»
- «Si nécessaire, vous pourriez regrouper juillet/août et novembre/décembre»
- «Oui, mais il faudrait le distribuer avant la date des manifestations annoncées»
- «Continuez sur cette lancée, bravo!»

#### Dépenses pour l'information :

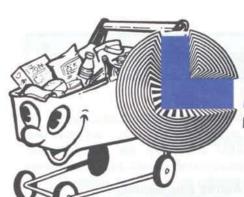
86,5% jugent le montant des dépenses attribuées à l'information raisonnable

8% insuffisant

5,5% excessif

#### Autres suggestions:

- des plans sur l'emplacement des salles de cours (gym, etc.)
- rappel de l'élagage des arbres
- expliquer les sigles, l'organisation et la raison d'être des différents groupements verniolans pour les nouveaux habitants
- indiquer le trajet des bus allant aux salles de fêtes, à la piscine, aux églises, etc.
- des infos destinées aux personnes en difficultés financières
- des conseils sur les bons restaurants
- employer un chômeur pour faire vos photos
- parler de la sécurité routière
- expliquer les noms des rues et des lieux-dits
- quelles options pour l'an 2000 ?
- une rubrique avec les secrets des jardiniers de la commune (comment se font les médaillons fleuris)
- mentionner les résultats des divers concours et tournois concernant les équipes locales
- un courrier des lecteurs
- l'utilisation de la TV locale pour diffuser des infos
- plus de photos d'archives sur la commune
- éviter de reproduire des discours
- décrire les différents services municipaux en donnant la parole aux employés
- ajouter un éditorial
- éviter la pub ne concernant pas la commune
- etc.



# Le Lignon en

Boire, manger, offrir, se faire plaisir, rester branch

Découvrez votre Police genevoise!

## novembre

#### 721-26 novembre

Exposition de la Police Genevoise. **ORCHESTRE** "JOUEZ COOL"

21 de 17H à 18H30 23 de 10H à 12H30 et de 15h à 17h 26 de 10h à 12h30 et de 15 à 18h.

PRÉSENTATION **DES CHIENS** 

21 de 17h à 18h30 23 de 15h à 17h 26 de 10h à 12h30.

DÉMONSTRATION GROUPE D'INTERVENTION descente en hélicoptère 23 à 16h et 26 à 11h.

#### ▼28 nov. au 3 déc.

Les Amis de St-Pétersbourg vous font découvrir leur ville préférée.

### en décembre

#### ▼5-10 décembre

Partez à la découverte des Alpes vaudoises.

#### ▼ 13-24 décembre

Un Père Noël inattendu racontera des histoires aux enfants.

#### V en décembre,

le renne Nez rouge fera des apparitions surprises au

**Centre Commercial** du Lignon

ouvre ses portes à la Police genevoise. La police vous fera découvrir de multiples facettes de cette profession encore mal connue. Brigades Autoroute, Sanitaire, Sûreté, Groupe d'Intervention et Chiens de police vous seront présentés.

Partez pour St-Pétersbourg!

#### Le Centre Commercial du Lignon

et les Amis de St-Pétersbourg vous invitent à découvrir la Russie. Foire aux livres, artisanat, pâtisserie, musique, chants et danses folkloriques russes ainsi qu'une grande brocante dont les bénéfices serviront à soutenir un hôpital pour enfants.



Opération... Nez rouge!



Nez rouge est le conte d'un renne avec le nez rouge qui a servi de quide au Père Noël. "Pour que l'esprit de fête continue..." Nez rouge offre un service privé de chauffeurs bénévoles qui conduisent gratuitement tout automobiliste, qui ne veut plus reprendre le volant, à la destination de son choix et dans son véhicule.

155 22 08 et nous venons vous chercher, du 16.12 au 31.12 de 22h. à 5h., la nuit de Nouvel-An de 22h. à 7h.